



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Referendums

Question écrite n° 1220

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le Premier ministre si conformément à ses engagements électoraux il compte proposer durant cette législature une réforme constitutionnelle visant à élargir le champ d'application de l'article 11 de notre Constitution. Dans l'affirmative il lui demande de bien vouloir préciser les grandes lignes de son projet.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à l'honorable parlementaire, le Premier ministre indique que, d'une part, le sujet, déjà évoqué dans la « Lettre à tous les Français » écrite par le Président de la République, suppose que la discussion soit poursuivie sans esprit de parti, d'autre part, il rappelle en tout état de cause son attachement à l'idée selon laquelle on ne doit envisager de réviser la Constitution que dans un consensus dépassant le clivage traditionnel entre majorité et opposition.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1220

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2253